

Vendée

LES BENEFICIAIRES DU RSA

SITUATION AU 30/09/2016

DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RESERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »

LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin septembre 2016, en catégories ABC, le nombre de bénéficiaires du RSA en Vendée s'établit à 6 140 (6 572 en incluant les catégories D et E).

Les bénéficiaires du RSA représentent 11,4% de la demande d'emploi en catégorie A, B, C. On observe une prédominance de la catégorie A dans les bénéficiaires du RSA (71,2%). L'activité réduite est beaucoup plus présente dans la population DEFM totale que pour les bénéficiaires du RSA (43,4% contre 22,3%).

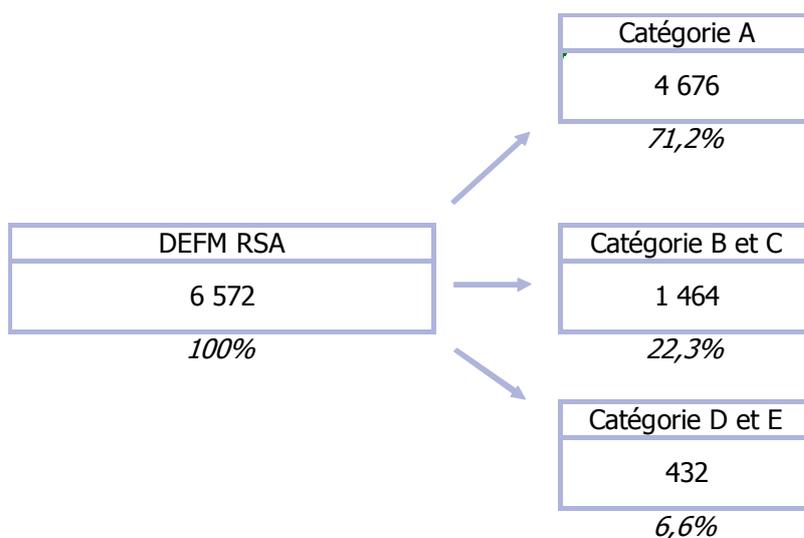
En Sarthe, à fin septembre 2016, on dénombrait près de 6 140 bénéficiaires du RSA inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie ABC, soit 11,4% du total des demandeurs d'emploi.

Toutes catégories confondues, le nombre de personnes au RSA atteint 6 572, soit 10,7% de l'ensemble de la demande d'emploi.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée.

GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR CATEGORIE – PAYS-DE-LA-LOIRE



Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garanti à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

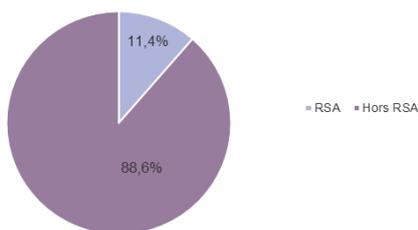
Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA. Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)



Depuis le 1er janvier 2016 la prime d'activité a remplacé le RSA activité et le RSA socle + activité. Ainsi, le RSA comporte uniquement la composante socle puisque le volet activité du RSA est remplacé par la prime d'activité. **La mise en œuvre de cette prime d'activité empêche toute comparaison sur les données RSA avant décembre 2015 et après janvier 2016.** En effet, un nombre important de demandeurs d'emploi anciennement au RSA socle semblent maintenant bénéficiaires de la prime d'activité ce qui peut expliquer une partie du recul du nombre de bénéficiaires du RSA socle. En outre, les règles d'attribution de la prime d'activité diffèrent de celles du RSA activité.

GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA cat ABC



On dénombre près de 6 600 bénéficiaires du RSA répartis sur les catégories principales (71,2% sont en catégorie A, 22,3% en catégories B et C).

En septembre 2016, plus de 6 100 bénéficiaires RSA sont comptabilisés en catégorie ABC (10,7% de la DEFM totale).

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires a des droits payables (75,6%), ce qui correspond désormais au RSA socle et au socle + prime d'activité.

TABLEAU

REPARTITION DES BENEFICIAIRES RSA PAR TYPOLOGIE DE RSA

	RSA Non Payable	RSA Payable		Total DEFM RSA
		Socle	Socle+PPA	
Catégorie A	837	3 346	493	4 676
Catégorie B	284	176	360	820
Catégorie C	377	118	149	644
TOTAL A,B,C	1 498	3 640	1 002	6 140
Catégorie D	42	69	16	127
Catégorie E	149	71	85	305
TOTAL	1 689	3 780	1 103	6 572

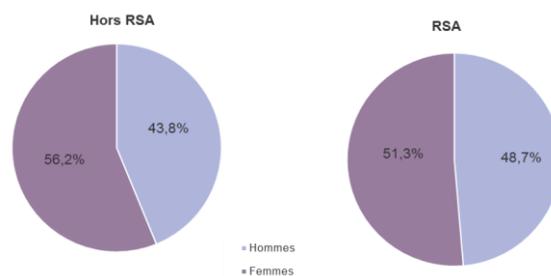
CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES

51,3% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est plus faible que celle observée dans la population DEFM hors RSA. (-4,9 points)

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une large prédominance des 25-44 ans dans la population RSA. La différence la plus flagrante s'observe pour les 25-34 ans qui voient leur part gagner 11 points. A l'inverse, les jeunes voient leur représentativité chuter de 14,1 points et seulement 4,5% d'entre eux perçoivent le RSA.

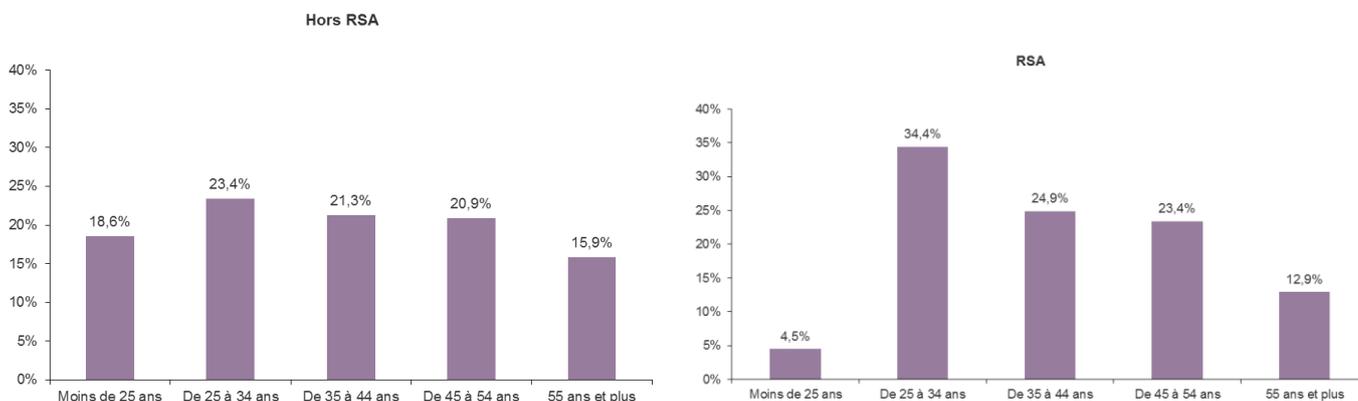
GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR SEXE



GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR TRANCHE D'AGE



TABLEAU

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR NIVEAU DE FORMATION ET QUALIFICATION

	Hors RSA	RSA
NIV I/II	7,7%	5,9%
NIV III	11,7%	6,6%
NIV IV	23,7%	15,4%
NIV V	44,5%	50,4%
NIV V bis	5,2%	9,1%
NIV VI	7,1%	12,6%

	Hors RSA	RSA
Ouvriers non qualifiés	8,8%	14,3%
Ouvriers qualifiés	15,5%	14,7%
Employés non qualifiés	16,8%	24,6%
Employés qualifiés	48,4%	40,1%
Cadres techniciens, agents de maîtrise	10,5%	6,2%

50,4% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau BEP-CAP. Viennent ensuite les titulaires d'un bac (15,4%) et les demandeurs d'emploi sans diplômes (12,6%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage : les niveaux de formation BAC et plus sont proportionnellement moins représentés dans la population qui a recours au dispositif du RSA.

La différence la plus significative concerne le niveau IV, 23,7% des demandeurs ont le niveau BAC dans la population hors RSA, ce

pourcentage tombe à 15,4% pour les bénéficiaires du RSA (-8,3 pts).

A l'inverse, les demandeurs de niveau VI (sans diplôme ou détenteurs du brevet des collèges) sont deux fois plus nombreux parmi les bénéficiaires du RSA : 12,6% pour 7,1%.

40,1% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les employés non qualifiés (24,6%) et les ouvriers non qualifiés (14,3%).

Même constat pour les niveaux de qualification, les populations plus qualifiées sont moins représentées parmi les bénéficiaires du RSA que parmi les autres demandeurs.

Les cadres, techniciens et agents de maîtrise ne représentent que 6,2% des bénéficiaires du RSA quand ils sont 10,5% parmi les demandeurs hors RSA.

A l'inverse, la faible qualification est un facteur déterminant dans la population RSA. Les employés non qualifiés représentent 16,8% des demandeurs hors RSA et 24,6% des demandeurs dans le dispositif (+7,8 pts), la proportion d'ouvriers non qualifiés passe de 8,8% de la population hors RSA à 14,3% des demandeurs bénéficiant du dispositif.

TABLEAU

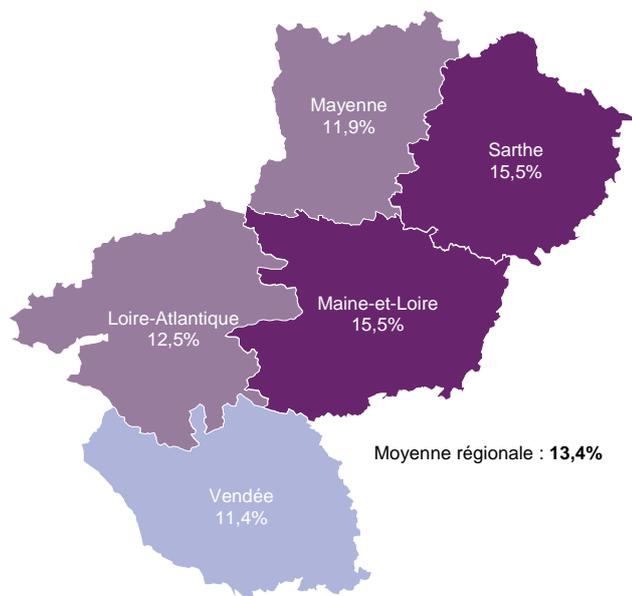
LES QUINZE PREMIERS METIERS RECHERCHES PAR LES BENEFICIAIRES RSA

	Bénéf RSA	Rang pop hors RSA
K2204 Nettoyage de locaux	410	3
K1304 Services domestiques	350	2
A1203 Entretien des espaces verts	196	10
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	193	4
K1303 Assistance auprès d'enfants	155	1
H3302 Opérations manuelles d'assemblage, tri ou emballage	154	5
N1105 Manutention manuelle de charges	151	19
D1507 Mise en rayon libre-service	146	11
N1103 Magasinage et préparation de commandes	137	6
K1302 Assistance auprès d'adultes	126	9
H2102 Conduite d'équipement de production alimentaire	125	8
I1203 Maintenance des bâtiments et des locaux	121	20
D1505 Personnel de caisse	120	21
G1605 Plonge en restauration	120	37
D1106 Vente en alimentation	108	14

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, moins formée et moins qualifiée, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, le nettoyage de locaux se positionne en tête avec plus de 400 bénéficiaires, soit 6,7% de la population totale RSA. Viennent ensuite les services domestiques avec 350 demandeurs (5,7%) et l'entretien des espaces verts (3,2%) avec près de 200 bénéficiaires en recherche.

En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est modifiée. Le nettoyage de locaux, l'entretien des espaces verts et la mise en rayon libre-service semblent être privilégiés dans la recherche d'emploi des bénéficiaires RSA. D'autres métiers font une apparition dans les 15 premiers métiers convoités. C'est le cas de la manutention manuelle de charges (19^{ème} rang Hors RSA), de la maintenance des bâtiments et des locaux (20^{ème} rang Hors RSA), le personnel de caisse (21^{ème} rang Hors RSA) et la plonge en restauration (37^{ème} rang Hors RSA).

CARTE
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR DEPARTEMENT

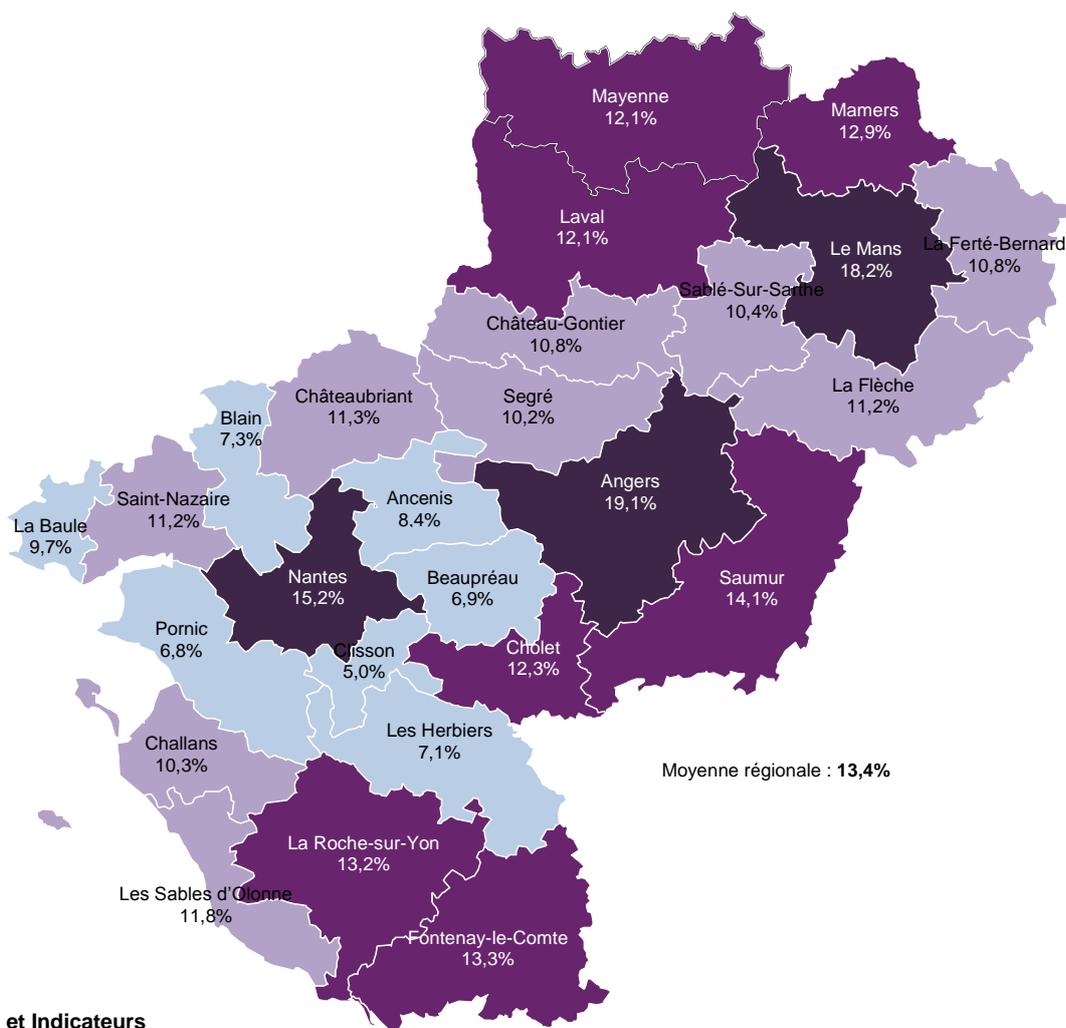


Le poids des bénéficiaires RSA est différent d'un département à l'autre. La Sarthe et le Maine-et-Loire possèdent la part la plus élevée avec 15,5% de bénéficiaires RSA. Les 3 autres départements affichent des taux similaires et en deçà de la moyenne régionale. La Vendée affiche le taux le plus bas (11,4%) devant la Mayenne (11,9%) et la Loire-Atlantique (12,5%).

Ces disparités sont amplifiées quand on affine les résultats par bassin. Les grandes métropoles régionales ont des taux de bénéficiaires RSA très élevés. C'est le cas d'Angers (19,1%), du Mans (18,2%) et de Nantes (15,2%).

Parmi les bassins ruraux, Saumur (14,1%) et Fontenay-le-Comte (13,3%) restent les plus concernés. A contrario, les bassins de Clisson (5,0%), des Herbiers (7,1%), Beaupréau (6,9%) et Pornic (6,8%) affichent des taux presque deux fois moins élevés que la moyenne régionale.

CARTE
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR BASSIN



Statistiques et Indicateurs

Directeur de la publication : Alain MAUY
 Directeur de la rédaction : Josette BARREAUD
 Conception et réalisation : Service SEE – Vincent RAGOT
 Contact : statsPDL@pole-emploi.fr